

CAMPAGNE D'ADHÉSION 2020-2021

Bonjour à tous les résidents et résidentes de la Cité-Jardin,

Tel qu'annoncé dans le Bulletin d'octobre voici venu le moment de notre campagne annuelle d'adhésion. Celle-ci est entièrement volontaire, mais nous soulignons **l'importance d'une forte représentativité** pour l'accomplissement de nos mandats (voir au verso) et afin de mieux nous faire entendre auprès des instances décisionnelles lorsque le besoin s'en fait sentir.

Les sommes amassées servent à l'achat de papeterie, la location de salles, l'achat de matériel ou d'équipement pour des activités et projets communautaires, certains frais récurrents ou occasionnels (par exemple pour le design du nouveau logo prévu pour la Cité-Jardin), etc. Afin de vous tenir informés de son fonctionnement, d'activités et de nouveautés dans le quartier, l'Association distribue à l'ensemble des 167 maisons un bulletin ainsi que des mini-mémos régulièrement, elle tient un site web (**cite-jardin.ca**) et une page Facebook (**Association des résidents de la Cité-Jardin - Montréal**).

Nous rappelons qu'en raison de la pandémie, il n'y aura pas d'assemblée générale et il ne sera pas possible d'y compléter votre adhésion. C'est la raison pour laquelle afin de devenir un nouveau membre ou de renouveler votre adhésion, nous vous invitons à compléter le **coupon-réponse** ci-joint et à l'acheminer dans **l'enveloppe préadressée** au représentant du CA le plus près de chez vous, **d'ici le 30 novembre**. La cotisation est de 10 \$ par membre adulte (gratuit à partir du 3^e à la même adresse).

Vous pouvez effectuer votre paiement soit :

- par **chèque (Association des résidents de la Cité-Jardin)** ou **argent comptant dans l'enveloppe préadressée** pour le retour
- ☐ par **transfert électronique Interac** adressé à **arci2006@gmail.com**

NOM

COURRIEL

TÉLÉPHONE

ADRESSE : _____

10 \$ par membre adulte (gratuit à partir du 3^e à la même adresse)

PAYÉ COMPTANT () CHÈQUE () INTERAC () MONTANT TOTAL \$ _____

Merci pour votre soutien à l'Association des résidents de la Cité-Jardin !

Vocation de l'Association des résidents de la Cité-Jardin

L'Association est un organisme sans but lucratif qui a vu le jour en 2004, ayant pour objectifs de protéger les intérêts de la collectivité de la Cité-Jardin du Tricentenaire et d'en préserver le caractère communautaire.

Rappel des mandats de l'Association

Mandats généraux :

1. Protéger le caractère patrimonial de la Cité-Jardin.
2. Maintenir ou améliorer la qualité de vie dans la Cité-Jardin.
3. Préserver le caractère communautaire de la Cité-Jardin en favorisant l'établissement de liens entre ses résidents.
4. Participer au développement de la Cité-Jardin par des implications directes auprès des pouvoirs et autorités concernés.

Activités courantes :

- ❖ Encourager la vie communautaire des résidents.
- ❖ Organiser des événements pour les résidents (vente-débarras, brunch de la Saint-Jean, etc.).
- ❖ Promouvoir la sécurité en général des résidents et de leurs visiteurs, particulièrement lors d'événements comme l'Halloween.
- ❖ Tenir une assemblée annuelle à laquelle sont invités les élus municipaux.
- ❖ Suivre les dossiers susceptibles d'affecter les résidents et les informer des développements.
- ❖ Lors d'enjeux concernant l'Association, assurer la représentation des résidents auprès des autorités municipales.
- ❖ Assister aux réunions du conseil d'arrondissement.
- ❖ Publier des bulletins périodiques d'information.
- ❖ Mettre à jour notre page Facebook et notre site Internet.

Merci pour votre soutien à l'Association des résidents de la Cité-Jardin !